

Réf: Dossier 313078

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DJOGANA » en abrégé «
SCI DJOGANA »

Siège ABIDJAN COCODY Deux plateaux 9ème

Tranche

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/03/2024 reçus par Me ADJOH CLEMENTINE , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 28/12/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

DJOGANA » en abrégé « SCI DJOGANA »

Objet : -L'acquisition en propriété ou en jouissance de tous immeubles bâtis ou non bâtis

-L'acquisition par tous les moyens de tous terrains urbains ou ruraux bâtis ou non bâtis

-La mise en valeur desdits immeubles

-La gestion, l'administration et l'exploitation par la location ou autrement des immeubles à construire ou construits;

-L'édification de toutes constructions sur lesdits immeubles;

Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Deux plateaux 9ème
Tranche

Dirigeant(s) M BERTE SERIBA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00106 du 16/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe n°43286/GTCA/RC/2024 du 16/07/2024

